

## Valorisation des déchets

## Le Maroc aura bientôt ses centres de traitement

• Rabat, Marrakech et Beni Mellal accueilleront les premières plateformes

• Objectif: Instaurer une écologie industrielle raisonnée, en partenariat avec l'APC

LE Maroc doit accélérer la professionnalisation de la filière de valorisation des déchets. «Il a intérêt à le faire dans les plus brefs délais, surtout que ses RDF sont riches en biomasse par rapport à l'Europe». C'est ce qu'a indiqué Jan Theulen, directeur des ressources alternatives au groupe Heidelberg Cement.

Le partenaire du groupe Lafarge Holcim, lors d'une conférence tenue vendredi dernier à Dortmund (Allemagne), a noté que «la fraction de biomasse dans les RDF produits au Maroc atteint 50%, soit 20% de plus que celui repéré dans des RDF européens (28 %). Écologiquement, une tonne de RDF produite au Maroc permettrait



Créée il y a un siècle, la cimenterie d'Ennigerloh en Allemagne utilise une large gamme de combustibles alternatifs (RDF, boues de STEP, farines animales, pneus entiers usés, etc.) et atteint actuellement 62% de taux de substitution thermique dont la moitié provient des RDF (Ph. YSA)

«trois projets de plateformes de valorisation de déchets ménagers en combustibles alternatifs seront lancés incessamment à Rabat, Marrakech et Beni Mellal...leur réalisation sera financée



Pour Jan Theulen, directeur des ressources alternatives au groupe Heidelberg Cement (Allemagne), «une tonne de RDF au Maroc permettra d'épargner plus de CO<sub>2</sub> qu'une tonne de RDF en Europe, ce qui érige la gestion des déchets en un élément clé pour une économie verte et un développement durable» (Ph. YSA)

d'épargner plus de CO<sub>2</sub> qu'une tonne de RDF en Europe». Même son de cloche auprès de Hind Baddag, directrice «Activité traitement de déchets» d'Ecoval pour qui «la contenance calorifique de nos déchets est très importante. Il faut les valoriser et en tirer profit». Pas de crainte, répond Jamal Hyabi, Chef du département communication externe & relations publiques de Lafarge Holcim Maroc. Selon lui,

par les cimentiers». C'est ce qui est prévu par la convention signée à cet effet entre les cimentiers, et les ministères de l'Environnement et l'Intérieur en juin 2015. «En application de cet accord, les cimentiers sont disposés dans le cadre d'un partenariat public/privé à investir dans des unités de production des combustibles alternatifs issus des déchets ménagers locaux», expliquent les responsables de l'Asso-